

# CONTROLE DE LA QUALITE DU TRI DES DECHETS DE CHELLES LE 24 AVRIL 2013



**Rappel:** Un contrôle qualité consiste à analyser le tri des habitants avant la collecte. Les erreurs importantes sont systématiquement signalées aux habitants par le refus du bac à la collecte et par la visite d'un agent du Sietrem. Les erreurs moins importantes font l'objet d'une note déposée dans la boîte aux lettres et d'une visite d'un agent.



## Observations particulières

Le 24 avril 2013, un contrôle qualité a été effectué sur la commune de Chelles et les résultats, comparés à ceux du 3 décembre 2012, sont bons :

- Le nombre de bacs ne contenant pas d'erreurs diminue (52,4% sur ce contrôle et 60% le 3 décembre 2012).
- Le nombre de bacs notés avec de petites erreurs (36,5%) augmente de 15,4%.
- Le nombre de bacs refusés (11,1%) augmente par rapport au dernier contrôle qualité (18,9%).

Les données relevées soulignent que les principales erreurs sont encore dues à la confusion entre les plastiques recyclables (bouteilles, bidons et flacons) et ceux qui ne le sont pas (films plastiques, barquettes...). On note un pourcentage important (57,1% des bacs refusés) d'objets divers non recyclables (cagette en bois, chaussures, carton de pizza souillé, poêle...).



## Intervention du syndicat

Les agents du SIETREM sont mobilisés pour améliorer l'information auprès des habitants. Cependant, afin d'améliorer l'efficacité des futures campagnes de sensibilisation, le soutien de votre commune est nécessaire à travers vos outils de communication.

Des réunions publiques, des interventions sur le marché, des articles dans le journal municipal, peuvent être effectués. Le Sietrem se tient à votre entière disposition pour vous fournir toute la documentation nécessaire.

## Evolution de la qualité des bacs contrôlés



